

Nombre de document(s) : 2

Date de création : 13 février 2018


Créé par : Mme cécile TREBUCHET, Sud-Ouest

## liste des articles

<b>L'amphithéâtre sous haute protection</b>	
Sud Ouest - 21 février 1995.....	2
<b>« N'abîmez pas nos arènes »</b>	
Sud Ouest - 19 décembre 1994.....	4

*Ce document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et ne peut être diffusé ou distribué.*

Sud Ouest  
Charente Maritime Rochefort, mardi, 21 février 1995, p. D

PDF de la page disponible 

## L'amphithéâtre sous haute protection

**THIERRY COLLARD**

### *PATRIMOINE*

*Victime de sa popularité, l'amphithéâtre se dégrade rapidement.*

*Il est question d'en interdire certaines parties aux visiteurs*

*et d'instaurer l'entrée payante*

Christian Gensbeitel, animateur du patrimoine, et Jean-François

Buisson, archéologue municipal, sont inquiets pour l'amphithéâtre

gallo-romain. Près de deux millénaires après sa construction,

l'édifice le mieux conservé de toute l'Europe du Nord - hormis

ceux de la Gaule Narbonnaise - se dégrade très rapidement.

« C'est assurément le monument le plus visité de Saintes, estime

Christian Gensbeitel. C'est très bien pour l'image de la ville,

mais l'édifice est victime de son succès. Le comportement des visiteurs accélère sa dégradation. A la fin de l'été dernier, nous avons dû

fermer l'un des escaliers nord, près de la rue Bourignon ». Le flux

des visiteurs n'est pas lui-même la cause des consolidations lourdes

aujourd'hui nécessaires. Personne ne songe un seul instant à interdire

l'accès de l'amphithéâtre. Mais l'ouverture du lieu ne restera

possible que si le public change son comportement. Escalader les

ruines, court-circuiter les escaliers ou jeter des pierres détachées

des murs pour faire des ronds dans l'eau en période d'inondation

sont des attitudes incompatibles avec la sauvegarde du site.

### PAS UN JARDIN PUBLIC

D'où l'idée de remettre un gardien à l'entrée. « Il faut quelqu'un

armé d'un mégaphone ou d'un sifflet pour faire respecter le monument,

affirme Christian Gensbeitel. C'est un vrai travail. Les gens

ne doivent plus confondre l'amphithéâtre avec un parc de loisirs

où tout est permis ».

C'est pourquoi il est fortement question que le Conseil municipal

fasse clore le site et instaure l'entrée payante, sans doute dès

les prochaines vacances de Pâques. Tout en restant symbolique

pour permettre à tous l'accès au monument, le fait de payer la visite

devrait responsabiliser le public.

Ce projet est avancé au point que Jean-François Buisson a dans

ses cartons l'ébauche d'un circuit de visite. « L'état de l'édifice

impose la fermeture de toute sa partie nord, explique-t-il. Côté

sud, les gens ne devront pas passer n'importe où. Ceci étant bien

entendu provisoire, la réouverture des différentes parties devant

se faire au fur et à mesure des campagnes de restauration ».

### DOUCEMENT LES BASSES !

Dans ces conditions, le monument pourra-t-il encore accueillir

des spectacles ? « A l'origine, rappelle Christian Gensbeitel,

il était destiné uniquement à des combats de gladiateurs. Il n'a

pas les qualités acoustiques des arènes conçues pour le théâtre,

contrairement à l'appellation impropre qu'on lui donne souvent.

On utilise donc de puissantes sonorisations qui ont des effets

catastrophiques. Les sons à basse fréquence de Bérénice ont fait

éclater les mortiers, tout comme le théâtre d'Ephèse avait été

endommagé par le spectacle de Joan Baez, dont les chansons n'ont

pourtant rien de violent ! De plus, on laisse des spectateurs trop

nombreux se placer n'importe où, ce qui accentue encore les dégradations ». valeur, ce sont les spectacles qui tirent profit de ce site », estime-t-il. « des choses pas nocives au monument ». L'édifice demeurera donc

Pour l'animateur du patrimoine, le monument se suffit à lui-même. Suggérant un moratorium des grandes manifestations susceptibles de s'y dérouler, Christian Gensbeitel veut cependant bien accepter accessible, mais sous haute surveillance.

« L'amphithéâtre n'a pas besoin de spectacles pour être mis en

### **Illustration(s) :**

Exemple à ne pas suivre : prendre les pierres tombées des murs pour les jeter dans l'eau  
(Photo Gérard Vallet)

© 1995 Sud Ouest ; CEDROM-SNi inc.

**PUBLI-C** news-19950221-SO-0so102956003 - Date d'émission : 2018-02-13

Ce certificat est émis à Mme cécile TREBUCHET à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

[Retour à la liste des articles](#)

Sud Ouest  
Charente Maritime Rochefort, lundi, 19 décembre 1994, p. C

PDF de la page disponible 

## « N'abîmez pas nos arènes »

### *SAINT-EUTROPE*

*Les habitants du quartier Saint-Eutrope tiennent à leurs arènes et à la sécurité des piétons*

*Situé au cœur du quartier Saint-Eutrope, l'amphithéâtre gallo-romain*

est aussi au centre des préoccupations de ses riverains. Les uns

s'inquiètent des écoulements d'eau dans cette cuvette naturelle,

plus abondants, affirment-ils, depuis l'aménagement du lotissement

de Recouvrance. Les autres, sans refuser l'animation du site,

déplorent les répétitions bruyantes jusqu'à trois heures du matin.

« Mme Lozac'h annonce deux spectacles pour l'été prochain.

Est-ce vrai ? », interrogeait l'un des participants à la réunion

de quartier. « Ce ne sont pas les seules choses que cette dame affirme,

répondait prudemment le conseiller municipal Frédéric Mahaud.

Mais, je constate que tout le monde a des problèmes de communication

avec cette personne incontrôlable. Ce qui est certain, c'est que

de tels spectacles engendrent des dégradations qui nous coûtent

très cher. Nous étudions la possibilité de canaliser la circulation

des piétons par des barrières et des arbustes. Nous avons même envisagé

la possibilité de faire payer l'entrée du site ».

Autre thème récurrent, celui de la sécurité des piétons. « Félicitations

pour les ralentisseurs du chemin de la Croix, disait quelqu'un,

mais il faut la même chose rue de l'Alma. On y roule vite. Des enfants

y jouent. Un jour, il se passera quelque chose de grave ». Une mère

d'élève réclamait pour sa part un agent de circulation à la sortie

de l'école Jeanne-d'Arc. « Nous avons commencé à en mettre aux

établissements les plus exposés, expliquait Frédéric Mahaud.

Ils sont douze CES actuellement et ça ira en augmentant ».

### **Illustration(s) :**

Respect des arènes et des piétons préoccupent les habitants

de Saint-Eutrope

(Photo Thierry Collard.)

© 1994 Sud Ouest ; CEDROM-SNi inc.

**PUBLI-C** news:19941219-SO-0SO112944821 - Date d'émission : 2018-02-13

Ce certificat est émis à Mme cécile TREBUCHET à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

[Retour à la liste des articles](#)